



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente-neuvième session

Rome, 17 – 21 mai 2010

**Rapport de la Réunion conjointe de la cent troisième session
du Comité du programme et de la cent trente-deuxième session
du Comité financier
Rome, 14 avril 2010**

Table des matières

| | Pages |
|--|-------|
| Point 1: Adoption de l'ordre du jour | 1 |
| Point 2: Progrès accomplis dans l'exécution du Programme de coopération technique | 1 |
| Point 3 : Système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats | 2 |
| Point 4: État d'avancement de la mise en oeuvre de la stratégie de mobilisation et de gestion des ressources | 3 |
| Point 5: Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO (situations d'urgence) | 4 |
| Point 6: Autres questions | 5 |

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DU COMITÉ FINANCIER

Rome, 14 avril 2010

INTRODUCTION

1. La Réunion conjointe a présenté son rapport au Conseil.
2. La Réunion conjointe était présidée par le Président du Comité financier et les Représentants ci-après étaient présents:

Comité du programme

Président

Mme R. Laatu (Finlande)

Membres

M. C.A. Amaral (Angola)

Mme M. del Carmen Squeff (Argentine)

M. T.S. Power (Australie)

Mme S. Afroz (Bangladesh)

Mme M. van Dooren (Belgique)

M. M. Valicenti (Canada)

M. A.A.M. Hosni Abdel Aziz (Égypte)

M. Obama Ondo (Guinée équatoriale)

Mme S. Helbing (Allemagne)

M. K. Shioya (Japon)

Mme L.H. Coronel Correa (Paraguay)

Comité financier

Président

M. Y.A.R. Sorour (Égypte)

Membres

Mme S. Cowan (Australie)

M. Li Zhengdong (Chine)

M. L.S. Charicauth (Gabon)

M. S.K. Pattanayak (Inde)

M. J.S. Tavakolian (Iran)

M. J.E. Chen Charpentier (Mexique)

M. R. Elkhuizen (Pays-Bas)

M. F. Torres González (Panama)

M. M. E. Elfaki Elnor (Soudan)

M. R. Sabiiti (Ouganda)

M. M. Glover (États-Unis d'Amérique)

3. Les participants ont apprécié le discours d'ouverture du Directeur Général, dont on peut consulter le texte intégral sur le site web des Représentants permanents de la FAO <http://permreps.fao.org>

POINT 1: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR¹

4. L'ordre du jour de la Réunion conjointe a été adopté.

POINT 2: PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE ²

5. Les Comités ont pris note des documents soumis, et apprécié les mises à jour et les éclaircissements fournis par le Secrétariat au sujet des montants approuvés et des dépenses pour l'exercice biennal en cours et les deux exercices précédents. Le Comité s'est déclaré préoccupé par le délai (actuellement, six mois en moyenne) s'écoulant entre la demande et l'approbation des projets et par le pourcentage (53 pour cent au 12 avril 2010) de dépense des crédits 2008-2009 du Programme de coopération technique..

¹ JM 2010.1/1

² JM 2010.1/2

6. Ils ont été informés des initiatives prises en 2009 pour accroître la capacité des bureaux décentralisés grâce à un effort de formation et à la création de postes dans les bureaux régionaux, qui pourront s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités. Les Membres ont accueilli avec satisfaction les initiatives de formation prévues en 2010, qui devraient permettre de renforcer les capacités des bureaux décentralisés.

7. Les Comités ont été informés que, parallèlement à la création de postes consacrés au PCT dans les bureaux régionaux, une petite unité ayant les mêmes fonctions était maintenue au Siège. Dotée d'un effectif réduit, elle serait chargée de gérer les 15 pour cent du budget du Programme qui sont spécifiquement affectés aux projets d'urgence et les 3 pour cent qui le sont aux projets interrégionaux. Elle dispenserait en outre directives et formation au personnel des bureaux décentralisés et du Siège en fonction des besoins et assurerait le suivi de l'ensemble du processus de décentralisation du PCT. Les Comités ont ainsi indiqué qu'ils souhaitaient que tous les pays continuent à bénéficier des ressources du PCT, conformément au PAI.

8. Les Comités ont décidé:

- a) de continuer à suivre la progression de la mise en œuvre du PCT, en s'attachant particulièrement à la décentralisation de la gestion du Programme;
- b) de demander au Secrétariat d'inclure dans les futurs rapports des informations sur la répartition par région et par Objectif stratégique des ressources allouées au PCT;
- c) de demander au Secrétariat de redoubler d'efforts pour réduire le délai qui s'écoule entre le dépôt de demandes d'assistance du PCT, l'approbation des projets et le débours de fonds afin d'assurer une mise à disposition efficace et une utilisation intégrale des ressources approuvées.

Point 3 : Système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats³

9. Les Comités ont pris note des progrès accomplis dans l'élaboration du Système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats, ainsi que des prochaines étapes de sa mise en œuvre.

10. Ils ont pris acte des liens étroits entre, d'une part, la planification et le suivi axés sur les résultats et, d'autre part, le processus d'établissement de priorités. Ils ont apprécié les efforts actuellement menés par le Secrétariat pour appuyer la préparation et les travaux des Conférences régionales, compte tenu de leurs nouvelles fonctions. Ils attendaient avec intérêt de recevoir les avis des conférences régionales sur les domaines d'action prioritaires à prendre en compte dans le Programme de travail et budget 2012-13.

11. Les Comités ont souligné le rôle crucial du suivi et de l'évaluation de la performance: on peut ensuite s'en inspirer pour la mise en œuvre de la planification à long terme et procéder aux ajustements nécessaires. Ils sont convenus que les progrès accomplis dans l'exécution du Plan à moyen terme/Programme de travail et budget seraient évalués deux fois par exercice biennal: une première fois à l'aune de la mise en œuvre des plans de travail, à la fin de la première année et une deuxième fois sur la base des indicateurs définis pour les résultats de l'Organisation sur deux ans, à la fin de l'exercice biennal, dans le rapport sur l'exécution du programme.

³ JM 2010.1/3.

12. Les Comités:

- a) ont prié le Secrétariat de faire en sorte que la planification et le suivi axés sur les résultats, ainsi que le processus d'établissement des priorités, soient coordonnés et synergiques;
- b) ont prié le Secrétariat de faire des propositions de tableau récapitulatif de l'état d'avancement de la mise en œuvre du système au terme de la première année de l'exercice biennal, ce qui leur permettra de recommander tout ajustement nécessaire du Programme de travail;
- c) attendaient avec intérêt de recevoir une proposition à cet égard, ainsi qu'une autre sur la présentation et le contenu du nouveau rapport sur l'exécution du programme biennal, pour examen à leurs sessions d'octobre 2010;
- d) ont recommandé que les futures sessions des Comités techniques et que les conférences régionales à venir soient programmées dans le cadre du nouveau cycle des apports des organes directeurs au PMT/PTB, approuvé par la Conférence.

Point 4: État d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation et de gestion des ressources⁴

13. Les Comités ont examiné les progrès accomplis au titre de l'élaboration de la Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources, ainsi que les prochaines étapes de sa mise en œuvre.

14. Ils ont rappelé que le budget intégré présenté dans le Plan à moyen terme – Programme de travail et budget constituait la base de l'élaboration de la stratégie de mobilisation et de gestion des ressources, notamment pour les contributions dont l'affectation est moins stricte et les domaines d'action prioritaire. Les Comités ont loué les efforts consentis par l'Organisation pour obtenir le concours d'un éventail plus large de partenaires, y compris des fondations privées et du secteur privé.

15. Les Comités ont salué les travaux effectués par la FAO en ce qui concerne les partenariats entre pays, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, aux fins de la mobilisation de ressources. Ils ont débattu de la réunion informelle de donateurs et partenaires, et des questions ont été posées au sujet du contexte de cette réunion et de ceux qui y seraient invités.

16. Les Comités:

- a) ont encouragé l'élaboration d'une stratégie de communication pour la mobilisation de ressources, qui mette à profit des activités de sensibilisation pour donner plus d'importance à l'Organisation aux yeux du public;
- b) attendaient avec intérêt de recevoir à leur prochaine session une proposition quant à la forme que pourrait prendre la réunion informelle qu'il est prévu de tenir au premier trimestre de 2011; les membres, partenaires et autres sources potentielles de contributions volontaires intéressés pourraient y échanger des informations sur les besoins en matière de ressources extrabudgétaires octroyées sur une base volontaire. Dans ce contexte, les Comités ont demandé que soient définis clairement les partenaires;
- c) ont également demandé que le Secrétariat leur communique, à la prochaine réunion, des informations sur:
 - les sources de contribution volontaires;
 - les modalités de financement volontaires;

⁴ JM 2010.1/4.

- les efforts visant à élaborer de bonnes pratiques, notamment l'harmonisation et l'alignement;
 - les modalités selon lesquelles la FAO pourrait prendre part à l'initiative en cours en faveur de donations multilatérales effectuées sur de bonnes bases;
- d) attendaient avec intérêt d'examiner à une future session les politiques et lignes directrices pour des partenariats avec le secteur privé.

Point 5: Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO (situations d'urgence)⁵

17. Les Comités ont fait bon accueil au rapport d'évaluation, qu'ils avaient déjà examiné individuellement. Ils ont noté que la plupart des recommandations avaient été acceptées par la Direction et ont demandé instamment que soient appliquées sans délai celles qui n'avaient pas d'incidences financières, ainsi que celles qui étaient couvertes par le financement du PAI.

18. Les Comités ont réaffirmé le rôle important que joue la FAO, notamment en aidant ses États membres à se préparer aux situations d'urgence et aux menaces, en matière d'alimentation et d'agriculture, notamment la transition entre l'aide d'urgence et la phase de développement, et à y faire face.

19. Les Comités ont pris note de l'opinion selon laquelle certains types de catastrophes étaient largement prévisibles et pouvaient être anticipés dans la programmation et il fallait renforcer les capacités d'intervention de la FAO, en particulier au niveau des pays. À cet égard, ils ont préconisé une prédictibilité et une stabilité accrues en ce qui concerne les financements apportés par les donateurs, afin de permettre des interventions plus rapides.

20. Les Comités ont accueilli favorablement les propositions tendant à décentraliser davantage la mise en œuvre des activités de secours d'urgence et de relèvement, tout en reconnaissant que la décentralisation des opérations d'urgence passait nécessairement par un renforcement des capacités du personnel dans les bureaux régionaux et sous-régionaux et les bureaux de pays, pour gérer les situations d'urgence, une meilleure connectivité et des capacités administratives renforcées. Les Comités ont apprécié l'accent mis, dans la stratégie opérationnelle de l'Organisation, sur la nécessité de doter les bureaux sous-régionaux et les bureaux de pays d'un modèle d'activités visant à rapprocher le plus possible la prise de décision des bénéficiaires.

21. Les Comités:

- a) ont demandé au Secrétariat de présenter des options en ce qui concerne le perfectionnement du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation et des options pour un financement prévisible des ressources humaines correspondantes;
- b) reconnaissant qu'une harmonisation plus poussée entre les donateurs pourrait améliorer l'efficacité opérationnelle, les Comités ont encouragé le Secrétariat à continuer de rechercher les synergies et d'établir des partenariats entre la FAO et d'autres organismes dans les situations d'urgence, y compris en ce qui concerne l'harmonisation des procédures et des services communs;
- c) ont demandé au Secrétariat de veiller à ce que les questions d'égalité entre les sexes soient prises en compte dans toutes les évaluations et ils ont constaté avec satisfaction que des directives avaient été élaborées et que des mesures étaient

⁵ PC 103/7 – FC 132/10; PC 103/7 – FC 132/10 a).

appliquées pour assurer l'intégration des considérations de parité hommes-femmes et d'égalité des chances dans les activités de secours d'urgence et de relèvement.

Point 6: Autres questions

22. Les Comités ont examiné le rôle et les méthodes de travail de la Réunion conjointe, y compris la collaboration entre les présidents des Comités et le Président indépendant du Conseil pour le traitement des questions d'intérêt commun, telles que la définition des priorités. Les Comités sont convenus que les présidents se consulteraient et feraient rapport sur leur collaboration à la prochaine Réunion conjointe.

23. Les Comités sont convenus que les documents de la Réunion conjointe devraient suivre le modèle du Comité financier du point de vue de leur présentation et des dates limites de distribution, c'est-à-dire deux semaines avant la date de la réunion.